



Paris, le 03 octobre 2025  
N° 37342/ARM/DMAé/DIR/NP  
N° 61/RPAA2025

## **DÉCISION**

**OBJET** : délégation consentie pour certains actes pris en matière de marchés publics et accords-cadres.

Le directeur de la maintenance aéronautique,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R. 3232-15 à R. 3232-21 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement, notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié, portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié, organisant l'exercice des attributions de l'ordonnateur principal du ministère de la défense ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2021 portant organisation de la direction de la maintenance aéronautique et modifiant divers arrêtés intéressant le ministère de la défense,

Décide :

1. DECISIONS DE RECEPTIONS, PROCES-VERBAUX DE CONSTATATION, DECISIONS D'AUTORISATION DE PAIEMENT D'ACOMPTE, ET DEMANDES DE DEROGATION(S) EMISES EN APPLICATION DU CHAPITRE IX DU CAC ARMEMENT

### Article 1.

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer les décisions de réception, les procès-verbaux de constatation, décisions d'autorisation de paiement d'acompte, et demandes de dérogation(s) émises en application du Chapitre IX du CAC armement, pour les marchés publics et accords-cadres de la compétence de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) :

- M. le contre-amiral Frédéric Bordier, adjoint au sous-directeur « opérations », dans la limite des attributions de la sous-direction des opérations ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Pierre-Emmanuel Phan, chef du département pilotage des projets du maintien en condition opérationnelle aéronautique, dans la limite des attributions du département ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Jean-Sébastien Vauthier, adjoint au chef du département pilotage des projets du maintien en condition opérationnelle aéronautique, dans la limite des attributions du département ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Nicolas Bescond, directeur de l'Opération d'ensemble de Soutien Transverse en charge de l'innovation, du numérique et du bout en bout (OST), dans la limite des attributions de l'opération ;
- M. l'ingénieur en chef de 1<sup>ère</sup> classe des études et techniques de l'armement Jean-Christophe Bonnet, responsable projets, dans la limite de ses attributions au sein de l'OST ;
- Mme le lieutenant-colonel Anne Stanek, responsable de projet, dans la limite de ses attributions au sein de l'OST ;
- M. l'ingénieur civil de la défense Eric Marchekek, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein de l'OST ;
- M. le colonel Laurent Savio, directeur du segment de soutien « avions de chasse », dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le lieutenant-colonel Sébastien Barthélémy, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le commandant Cyril Nicolay, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le lieutenant-colonel Gilles Mortet, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le capitaine de corvette Alexandre Gautriaud, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. l'ingénieur en chef de 1<sup>ère</sup> classe des études et techniques de l'armement Emmanuel Mornay, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- Mme l'ingénieure cadre technico-commercial Isis Jertila de Lavau, responsable du Pôle de Conduite du Soutien (PCS) Rafale et Mirage 2000, dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le colonel Brian Smis, directeur du segment de soutien « avions de transport et école », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- Mme l'ingénieur en chef de l'armement Julie L'Ebraly, directeur adjoint du segment de soutien « avions de transport et école », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Raphaël Dumet, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le commandant Hervé Saigre, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le lieutenant-colonel Eric Mercier, responsable du Pôle de Conduite du Soutien (PCS) A400M, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le lieutenant-colonel Franck Dupanloup, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;

- M. le commandant Jérôme Beslin, adjoint opération, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le lieutenant-colonel Julien Esnée, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le capitaine Vincent Besombes, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le major Jean-Michel Autret, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le capitaine de vaisseau Tanguy Morvannou, directeur du segment de soutien « avions de support opérationnel », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. l'ingénieur principal des études et techniques de l'armement Pierre-Alexis Goujat, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le capitaine de corvette Ahmadou Sané, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le lieutenant-colonel Matthieu Burg, responsable projets, dans la limite de ses attributions des attributions du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- Mme la capitaine Béatrice Gillet, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le capitaine de frégate Gaël Dianteill, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le lieutenant de vaisseau Maxime Pasquet, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Thierry Chang, responsable du plateau ATL2, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le capitaine de corvette Christopher Morvan, responsable du plateau ATL2 et AVSIMAR, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le colonel Julien Pavillet, directeur du segment de soutien « hélicoptères », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. l'ingénieur en chef de 2ème classe des études et techniques de l'armement Franck Gudefin, adjoint du directeur du segment de soutien « hélicoptères », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Arnaud Hautière, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. l'ingénieur civil de la défense divisionnaire Frédéric Robert, responsable projets, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant Vincent Propson, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- Mme la capitaine de vaisseau Sophie Sacchi, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- Mme la commandant Emmanuelle Barrau, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;

- M. l'ingénieur des études et techniques de l'armement Rémi Michelot, responsable du Pôle de Conduite du Soutien (PCS) NH90, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le lieutenant-colonel Michael Beauperthuy, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant Gilles Lardoeyt, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le capitaine de corvette Pierre Le Pargneux, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le capitaine de corvette Gauthier Wartel, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le capitaine Jean-Baptiste Fortin, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Karl Lampla, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant David Guchet, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le capitaine Vincent Passot, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le capitaine Mathieu Noailles, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- Mme la colonelle Janik Le Guen, directeur du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Frank Lamoureux, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Cedric Gouyette, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. l'ingénieur en chef de 2ème classe des études et techniques de l'armement Olivier Muller, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. le commandant Jean-Christophe Gauffny, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. l'ingénieur en chef de 1ère classe des études et techniques de l'armement Pascal Merrien, directeur du segment de soutien « drones, sûreté et environnement », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Florian Bertrand, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. l'ingénieur principal des études et techniques de l'armement Nicolas Honorat, adjoint opération, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- Mme l'ingénieur civil divisionnaire de la défense Nathalie Rafanot, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment « drones, sûreté et environnement » ;

- M. l'ingénieur civil de la défense Karim Fattani, adjoint opération, dans la limite de ses attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le capitaine Guillaume Verhaeghe, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. l'aspirant Tamy Andriamirakitsoa, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Mathieu Boirel, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le l'ingénieur civil de la défense Jean-Paul Sicaud, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Thomas Fiault, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le lieutenant de vaisseau Frédéric Baïssset, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- Mme le capitaine Loubna Chaharoumane, responsable projets, dans la limite des attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. l'aspirant Arthur Burnod, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le commissaire principal David Hellequin au sein de la division gestion contrats de la sous-direction « achat » ;
- M. l'ingénieur en chef de 1<sup>re</sup> classe des études et techniques de l'armement Daniel Thomas, adjoint au sous-directeur technique du maintien en condition opérationnelle aéronautique », dans la limite des attributions de la sous-direction ;
- M. le capitaine de frégate Yann Regeard, chef de la division production expertise technique, dans la limite des attributions de la division ;
- M. le lieutenant-colonel Olivier Houssé, adjoint au chef de la division production expertise technique, dans la limite des attributions de la division ;
- Mme l'ingénieure civile de la défense hors classe Isabelle Pergent, sous-directrice de l'intelligence numérique, dans la limite des attributions de la sous-direction ;
- M. le colonel Sébastien Latre, chef du pôle numérique par intérim, dans la limite des attributions du pôle ;
- M. le lieutenant-colonel Roger Prévost, chef du bureau synthèse, dans la limite des attributions de la sous-direction.
- Mme l'ingénieure en chef de 2<sup>ème</sup> classe des études et techniques de l'armement Peggy BOUR, adjointe contractualisation,

## 2. SIGNATURE DES BONS DE COMMANDE ET COMMANDES SUR PROVISION

### Article 2.1.

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du pouvoir adjudicateur et au titre des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) :

- les bons de commande sur table de prix ou sur catalogue dans la limite du seuil de sept (7) millions d'euros HT, et les décisions de réception avec réfaction pour lesdits bons de commande ;
- les bons de commande sur provision ou commandes sur provisions dans la limite du seuil de un (1) million d'euros HT, et les décisions de réception avec réfaction pour lesdits bons de commande.
- Mme l'ingénieure en chef de 2ème classe des études et techniques de l'armement Peggy BOUR, adjointe contractualisation,
- M. l'ingénieur en chef de 2ème classe des études et techniques de l'armement Patrick Walton, chef du bureau passation des contrats au sein de la sous-direction « achats »,
- M. l'ingénieur civil de la défense Guy Burriat, adjoint au chef du bureau passation des contrats de la sous-direction « achats ».

## Article 2.2.

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du pouvoir adjudicateur et au titre des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) :

- les marchés subséquents, les bons de commande sur table de prix ou sur catalogue et les bons de commande sur provision ou commandes sur provisions dans la limite du seuil de cinq cent (500) mille euros HT, leurs actes rectificatifs ou d'annulation, et les décisions de réception avec réfaction pour lesdits bons de commande;
- Mme l'ingénieure cadre technico-commercial Clélia Gaillard, cheffe de division actes complexes « avions de support opérationnel » au sein de la sous-direction « achats »,
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Christophe Marie, chef de division actes complexes « avions de chasse » au sein de la sous-direction « achats »,
- M. l'ingénieur en chef de 2ème classe des études et techniques de l'armement Frédéric Lapaz, chef de division actes complexes « hélicoptères » au sein de la sous-direction « achats »,
- M. le commissaire en chef de 2ème classe Morgan Rorive, chef de division actes complexes « SIC aéronautiques » au sein de la sous-direction « achats »,
- M. le commissaire de 1ère classe Théophile Lecampion, chef de division actes complexes « drones, sûreté et environnement » au sein de la sous-direction « achats »,
- M. l'attaché d'administration de l'Etat Thibaud Durieux, chef de division actes complexes « avions de transport et école » au sein de la sous-direction « achats »,
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Serge Bouquillon, chef de division « actes additionnels » au sein de la sous-direction « achats »,
- M. le commissaire de 2ème classe Matthew Augst, adjoint du chef de division « actes additionnels » au sein de la sous-direction « achats »,
- M. le commissaire principal Laurent Malézé, chef de division « actes de faible montant » au sein de la sous-direction « achats ».

### 3. SIGNATURE DES ORDRES DE SERVICE

#### Article 3.

Délégation est donnée à la personne désignée ci-après, à l'effet de signer, les ordres de services pris dans le cadre de l'exécution des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la DMAé :

- M. l'ingénieur en chef de 2ème classe des études et techniques de l'armement Patrick Walton, chef du bureau passation des contrats au sein de la sous-direction « achats », dans la limite du seuil de 15 millions d'euros HT.

Mme l'ingénieure en chef de 2ème classe des études et techniques de l'armement Peggy BOUR, adjointe contractualisation,

### 4. SIGNATURE DES DECISIONS DE MAINTIEN DE PENALITES

#### Article 4.

Délégation est donnée à la personne désignée ci-après, à l'effet de signer les décisions de maintien de pénalités, les résiliations et annulations de bons de commandes prises dans le cadre de l'exécution des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la DMAé :

- M. le commissaire principal David Hellequin, au sein de la Division Gestion Contrats de la sous-direction « achats ».

### 5. ABROGATION DES PRECEDENTES DECISIONS

La décision N° 31197/ARM/DMAé/DIR du 12 septembre 2025 est abrogée.

### 6. PUBLICATION

La présente décision sera publiée au RPAA et sur le site internet suivant : [www.achats.defense.gouv.fr](http://www.achats.defense.gouv.fr).

IGHCA Marc HOWYAN  
Directeur de la maintenance aéronautique

« original signé »

## LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- Tous services DMAé

COPIES :

- archives.